



DEAUVILLE YACHT CLUB

AVIS DE COURSE

COUPE de CLOTURE

Les 13 et 14 Octobre 2018

Autorité Organisatrice

Deauville Yacht Club

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile. RCV*
- 1.2 Les règlements fédéraux
- 1.3 Les règles OSIRIS Habitable, les règles de classe des séries admises et les Instructions de course

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 10 Net, Sport-Boats, Dragon, J80.
L'équipage doit être composé de 2 personnes au minimum.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr) et en envoyant les frais d'inscription requis, soit par chèque soit par virement au plus tard le 12 octobre 2018
 - International Account Bank Number (IBAN) : **FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571**
 - Bank Identifier Code (BIC): **CCBPPFRPP149**
 - Banque/Bank : **Crédit Maritime**
- 3.3 Les concurrents et chaque membre de l'équipage doivent être en possession :
 - de leur **LICENCE COMPETITION**
 - pour les mineurs, d'une autorisation parentale
 - le certificat de jauge OSIRIS valide

5. DROITS A PAYER

Les droits requis sont : **40 euros par bateau**

7. PROGRAMME

- 7.1 Confirmation d'inscription : le vendredi 13 octobre 2018 de 10 et le samedi 14 matin
- 7.2 Horaires :

	13 oct	14 oct	
Ouverture du Club	9h00	9h00	
Briefing	10h45	11h0	
Ouverture des portes	11h29	12h07	
Signal d'avertissement de la première course	12h15	12h30	
Pleine Mer	13h56	14h32	

Coefficient	82	68	
Fermeture des portes	17h16	17h48	

- 7.3 Parcours côtiers : **Fermeture de la ligne d'arrivée : Le 13 oct à 16h30 et le 14 à 17h00**
 Parcours Banane et côtiers : **Pas de signal d'avertissement le 14 oct après 15h00**

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et sur le site Internet du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr).

11. LES PARCOURS

11.1 Les parcours seront de type : Côtier et/ou Banane. Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

11.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

13. CLASSEMENT

13.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

13.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

13.3 Le système de points sera conforme au classement Osiris Habitable
 Deux classements seront réalisés : Un pour les Osiris Habitable et un pour les INQ (Dragon,J80,sports boats)

15. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville, Tél. : 02 31 98 50 40.

Pour les concurrents participant à la régata, les places sont offertes.

16. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

18. COMMUNICATION RADIO

Obligation d'avoir une V.H.F en état de marche à bord de chaque bateau

19. RESULTATS

La proclamation des résultats aura lieu le 14 octobre dès que possible dans les salons du Deauville Yacht Club.

20. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

22. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Deauville Yacht Club

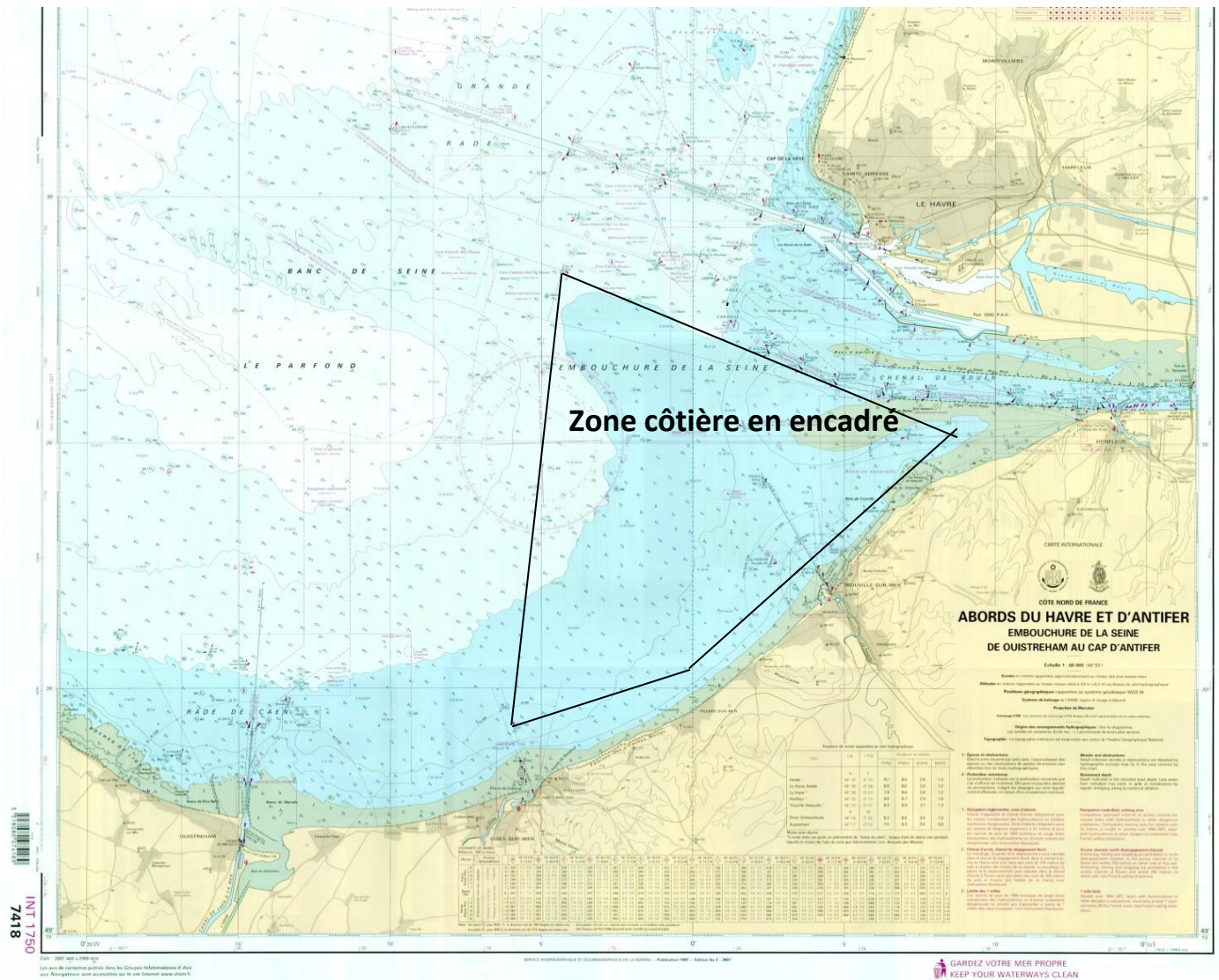
Quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 -

E-mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr Site internet www.deauvilleyachtclub.fr

ANNEXE 1 « ZONES DE COURSE »

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord Ouest).



ZONE DE PARCOURS

RNA	49°28,5 N	00°04,3 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
RATIER SUD	49°25'830 N	00°07'401 E